

Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport

Enseignement secondaire II

Collège de Genève

La maturité gymnasiale

Région Cité

23 janvier 2017

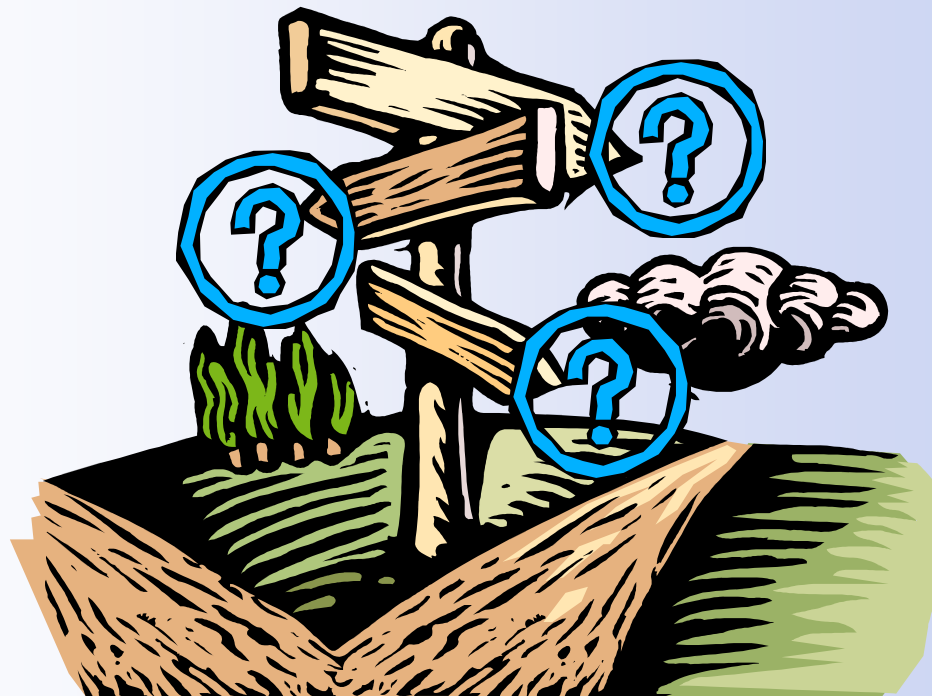


POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement secondaire II - Collège de Genève

09.02.2017 - Page 1

Les voies de formation après la 11^e année de scolarité



Après le CO

2 types de filières de formation

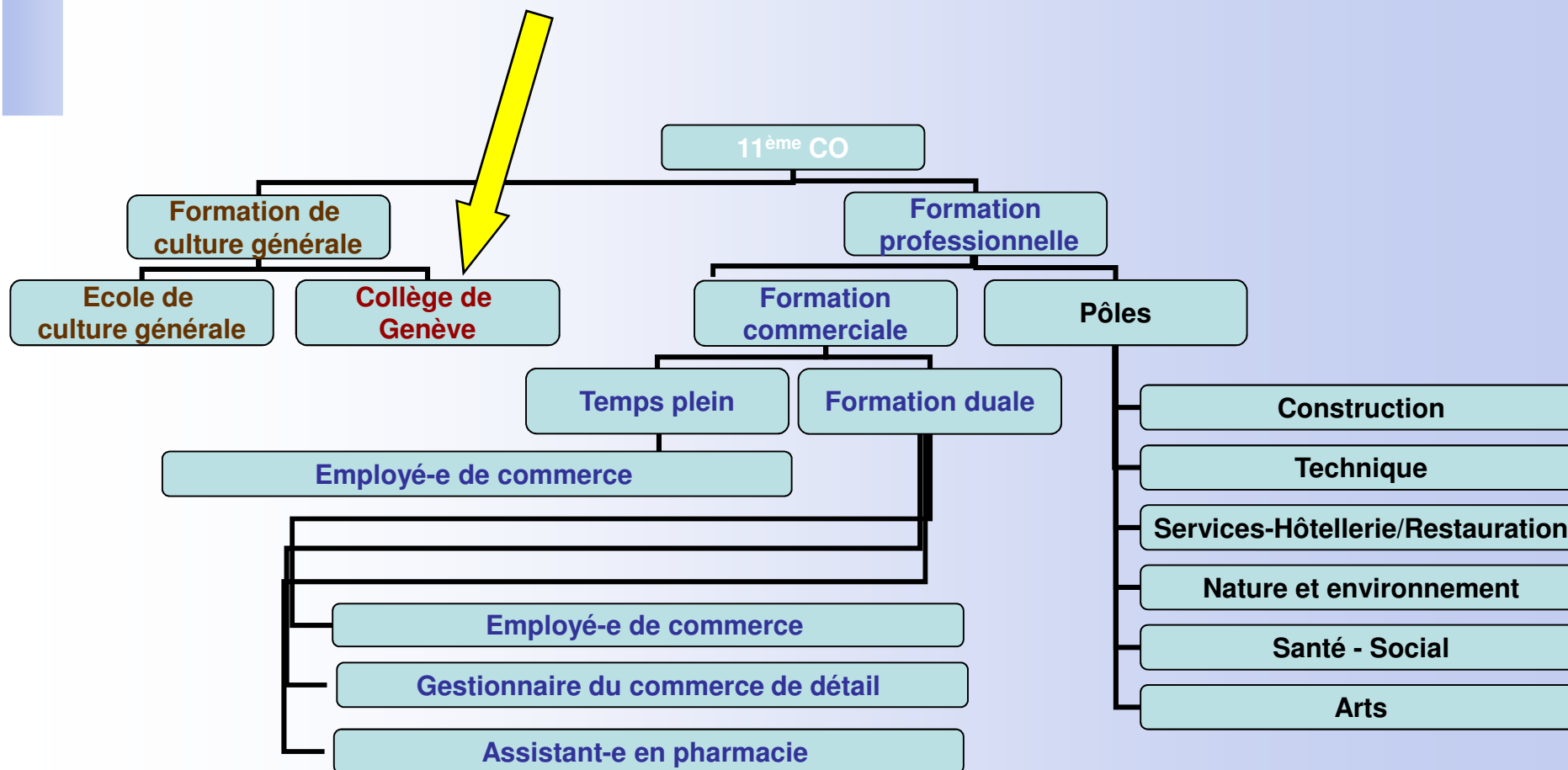
1

Une formation
professionnelle

2

Une formation de
culture générale

Formations au secondaire II



La filière de culture générale au Collège de Genève

Durée de formation: 4 ans

Titre obtenu: Certificat de maturité gymnasiale fédérale

Particularité: Formation ultérieure dans une université ou dans une école polytechnique fédérale

Conditions d'admission au Collège

Sont admis les élèves de 11^e année :

- a) promus de la section « LS »
- b) promus de la section « LC », sous réserve des conditions cumulatives suivantes :
 - moyenne générale égale ou supérieure à 5.0 et au plus une seule moyenne annuelle insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques
 - moyenne des disciplines principales (français, mathématiques, allemand et discipline de section) égale ou supérieure à 4.5

Bons indicateurs

- **Résultats constants ou en progression**
- **Bons résultats d'EVACOM**

Prérequis pour la formation gymnasiale

- Être à l'aise dans l'ensemble des disciplines enseignées au cycle d'orientation
- Manifester de l'intérêt pour les études

Aspects généraux de la formation gymnasiale

- **Longueur des études**
- **Pas de spécialisation, mais un choix d'options**
- **Acquisition d'une culture générale la plus vaste possible pour poursuivre sa formation dans une spécialisation après l'obtention du certificat de maturité**

Aptitudes indispensables

- **Goût, curiosité pour la démarche intellectuelle**
- **Capacité d'abstraction**
- **Autonomie**
- **Rigueur**
- **Sens de l'organisation**
- **Capacité à gérer un volume de travail important**
- **Persévérance dans les apprentissages**

Cette formation offre

- **Du plaisir en proportion de l'investissement consenti**
- **Les outils d'une meilleure compréhension de de soi et du monde**
- **La certification qui ouvre les portes de l'université et des écoles polytechniques fédérales**

Quelques conseils

Avant de venir s'inscrire, l'élève définit le profil des études qu'il veut entreprendre et tient compte des éléments suivants :

- **ce qui est imposé et ce qui est optionnel**
- **ses goûts, ses aptitudes et ses motivations**

La formation gymnasiale repose sur un système articulé autour de choix d'options

- I. Onze disciplines fondamentales
- II. Une option spécifique
- III. Une option complémentaire
- IV. Un travail de maturité
- V. Une discipline particulière

I. Onze disciplines fondamentales

1. Français
2. 2ème langue nationale
3. 3ème langue (nationale ou anglais ou latin)
4. Mathématiques (deux niveaux)
5. Physique (deux niveaux)
6. Chimie
7. Biologie

I. Onze disciplines fondamentales

8. Histoire

9. Géographie

10. Philosophie

11. Arts visuels ou musique

II. Une option spécifique à choix

- **4ème langue** (latin ou grec ou espagnol ou anglais ou 3ème langue nationale)
- **Physique et applications des mathématiques**
- **Biologie et chimie**
- **Économie et droit**
- **Arts visuels**
- **Musique**

Permet
d'approfondir un
domaine
d'étude

III. Une option complémentaire

- Applications des mathématiques
- Physique
- Chimie
- Biologie
- Géographie
- Histoire

Permet de renforcer un
profil
ou de diversifier sa
formation

III. Une option complémentaire (suite)

- **Économie et droit**
- **Philosophie**
- **Arts visuels**
- **Musique**
- **Sport**
- **Informatique**

IV. Un travail de maturité

Rédaction et soutenance d'un travail effectué pendant les deux dernières années d'études

V. Une discipline particulière

Éducation physique

Quand et que choisir ?

- **Choix pour l'entrée en 1^{ère} année**

- **Choix pour l'entrée en 3^{ème} année**

Choix pour l'entrée en 1ère année

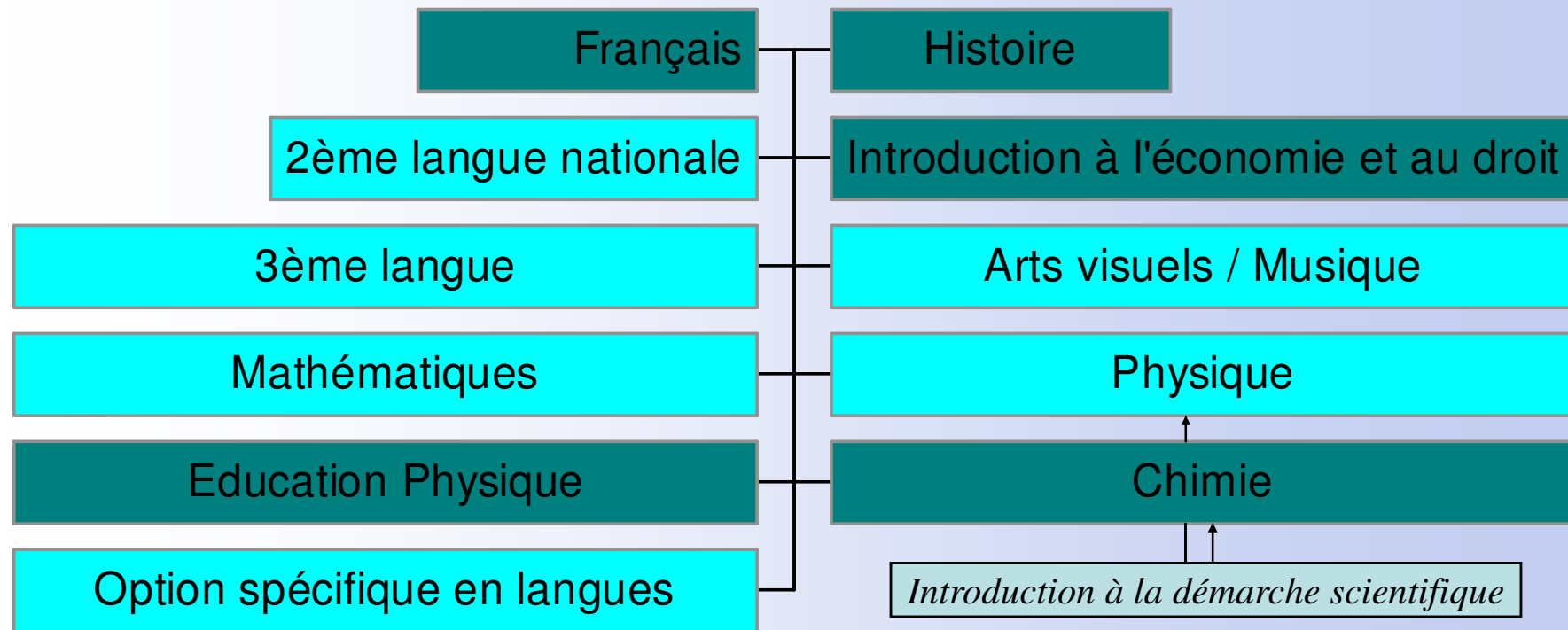
Ces choix sont arrêtés en avril, à l'inscription

- La 2ème langue nationale en DF
- La 3ème langue en DF
- L'OS
- Le niveau de mathématiques
- Le niveau de physique
- La branche artistique

Choix pour l'entrée en 3ème année

- **L'option complémentaire**
- **L'orientation du travail de maturité**

Programme de 1^{ère} année



Maturité mention bilingue : deux modèles

... par enseignement dans la langue choisie

Une partie des cours sont donnés dans la langue choisie

... par séjours linguistiques et scolaires

Une partie du cursus est effectuée dans une autre région linguistique

Maturité mention bilingue par enseignement dans la langue choisie

- Sensibilisation dans le cadre de cours donnés partiellement dans la langue choisie en 1^{re} année
- Plusieurs cours donnés dans la langue choisie (minimum 800 heures en 2^e, 3^e et 4^e années)
- Les établissements qui offriront ce cursus à la rentrée 2017 sont :
 - Calvin, de Candolle et de Staël pour l'allemand
 - A. Chavanne et Rousseau pour l'anglais

Maturité mention bilingue par séjours linguistiques et scolaires

- Sensibilisation dans la langue choisie en 1^{re} année
- Séjour d'un semestre ou d'une année en 2^e année
- Pour le séjour d'un semestre : cours de sciences humaines de 2 heures hebdomadaires en 3^e et 4^e années, cours de 2 heures hebdomadaires dans une discipline comptant pour la maturité en 4^e année et travail de maturité dans la langue choisie
- Pour le séjour d'une année : travail de maturité dans la langue choisie
- Les établissements qui offriront ce cursus à la rentrée 2017 sont :
Emilie-Gourd, Claparède, Saussure, Sismondi et Voltaire

Conditions d'admission en maturité mention bilingue anglais et allemand

Article 1 : Conditions d'admission

L'admission au 12^e degré en maturité mention bilingue s'adresse en priorité aux élèves non allophones qui satisfont aux conditions suivantes :

1. être admissible au Collège de Genève, selon les normes d'admission en vigueur ;
2. avoir obtenu une note égale ou supérieure à 4.8 (4.5 pour la maturité bilingue par séjour) en français ainsi qu'en anglais ou en allemand, en fonction de la langue choisie, lors de l'inscription du 5 avril 2017 pour les élèves ne provenant pas du Cycle d'orientation, ou du 26 avril 2017 pour les élèves sortant du Cycle d'orientation ;
3. confirmer l'obtention du 4.8 en français et en anglais ou allemand au terme de la 11^e année.

Conditions d'admission en maturité mention bilingue par enseignement

Art. 2 Limitation du choix d'options ou de niveaux

L'admission en maturité mention bilingue par enseignement peut entraîner une limitation dans le choix des options ou des niveaux.

Art. 4 Limitation du nombre de places disponibles

S'il y a plus d'inscriptions en maturité mention bilingue par enseignement que de places disponibles, seront admis les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats en français, successivement dans la langue d'immersion choisie (allemand ou anglais).

Séance d'information: 6 février 2017
à l'aula Frank-Martin à 20h15.

Dates des inscriptions

- ***Mercredi après-midi 5 avril 2017*** (au CEC André-Chavanne) pour les élèves ne provenant pas du Cycle d'orientation
- ***Mercredi après-midi 26 avril 2017*** (dans le collège indiqué sur la convocation) pour les élèves sortant du Cycle d'orientation

Pour compléter votre information

- <http://www.geneve.ch/po>